

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

---

**Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**Moment de réflexion**

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

**2019-04-061**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Ajout du point 6.4.3 : Assemblée de consultation publique

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Atelier de création d'une chanson**

Une invitation est lancée aux citoyens pour participer à l'atelier de création d'une chanson sur la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville. L'artiste Ian Fournier sera présent à la Bibliothèque municipale le samedi 6 avril 2019 de 9 h à 15 h pour accompagner les participants dans la création et l'enregistrement de la chanson.

**2019-04-062**

**Procès-verbal de mars 2019**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en mars 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2019, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-063**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> avril 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 94 088,57 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

**Règlement 2019-447 relatif au traitement des élus municipaux**

Étant donné que le vote du maire est nécessaire pour l'adoption du règlement relatif au traitement des élus municipaux et que le maire est absent, l'adoption du règlement 2019-447 est reportée à une séance ultérieure.

2019-04-064

**Règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle : adoption**

Considérant que le Conseil désire adopter un règlement sur la gestion contractuelle afin de prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la Municipalité ainsi que des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 4 mars 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'adopter le règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2019-449 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

Avis de motion

**Règlement 2019-357-2 amendant le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la première orientation et l'affectation publique**

Le projet de règlement 2019-357-2 amendant le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme est présenté.

Monsieur le conseiller Luc Daigneault donne un avis de motion selon lequel, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil adoptera le règlement 2019-357-2 amendant le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la première orientation et l'affectation publique.

2019-04-065

**Règlement 2019-357-2 amendant le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la première orientation et l'affectation publique : adoption du projet**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement relatif au plan d'urbanisme;

Considérant que la Municipalité désire modifier la première orientation et l'affectation publique de son plan d'urbanisme;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

- d'adopter le projet de règlement 2019-357-2 amendant le règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin de modifier la première orientation et l'affectation publique.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Règlement 2019-358-9 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés dans la zone P-1**

**Avis de motion**

Le projet de règlement 2019-358-9 amendant le règlement de zonage 2006-358 est présenté.

Monsieur le conseiller Clément Brisson donne un avis de motion selon lequel, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil adoptera le règlement 2019-358-9 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés dans la zone P-1.

**2019-04-066**

**Règlement 2019-358-9 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés dans la zone P-1 : adoption du projet**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité désire modifier les usages autorisés dans la zone P-1;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'adopter le projet de règlement 2019-358-9 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés dans la zone P-1.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-067**

**Règlements 2019-357-2 et 2019-358-9 : assemblée publique de consultation**

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue avant l'adoption des règlements 2019-357-2 et 2019-358-9;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de fixer au lundi 6 mai 2019 à 19 h 45 la date de l'assemblée publique de consultation concernant les règlements 2019-357-2 et 2019-358-9.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Première période de questions**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 1<sup>er</sup> avril 2019.

**2019-04-068**

**Centre municipal – location : demande de compensation**

Considérant que le locataire ayant réservé la salle du haut du Centre municipal le dimanche 17 mars 2019 a dû effectuer le ménage de la salle avant la tenue de son activité puisque le locataire précédent ne l'avait pas fait;  
Considérant que ce locataire demande une compensation monétaire de la part de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 50 \$ au locataire à titre de compensation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-069**

**École Notre-Dame-du-Sourire – voyage de fin d'année : demande de commandite**

Considérant la demande de commandite de l'école Notre-Dame-du-Sourire afin d'aider les familles des élèves à défrayer les coûts du voyage de fin d'année à Ottawa des finissants de l'école;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à l'école Notre-Dame-du-Sourire à titre de commandite.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-070**

**UPA du Haut-Richelieu – plaines inondables : demande d'appui**

Considérant la réglementation provinciale sur les plaines inondables;

Considérant qu'une partie du territoire agricole de la MRC du Haut-Richelieu est considérée comme étant dans une zone inondable 0-2 ans, selon les cartes du ministère des Ressources naturelles;

Considérant que, techniquement, être dans le territoire d'une zone inondable 0-2 ans peut causer des préjudices comme cela se fait présentement pour des producteurs de la région, car certains agronomes ne leur donnent pas d'autorisation pour semer en 2019;

Considérant qu'il y a un potentiel de 830 hectares de terres dans la zone inondable de la MRC du Haut-Richelieu;

Considérant que des terres présentement situées dans la zone inondable 0-2 ans dans le Haut-Richelieu sont extrêmement fertiles;

Considérant qu'il y a un important préjudice pouvant causer l'empêchement d'utiliser la zone agricole à des fins de production à court et à moyen terme;

Considérant que si les producteurs ne peuvent utiliser leurs terres à bon escient, celles-ci n'auront plus la même valeur et les risques de dévaluation foncière priveront les municipalités de revenus importants;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'appuyer les démarches du syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu dans ce dossier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-071**

**Comité de la Fête de l'Amour : demande de contribution**

Considérant la lettre datée du 20 mars 2019 de Madame Myriam Nadeau, membre du Comité de la Fête de l'Amour, demandant une contribution pour la réalisation de cet évènement qui aura lieu le 2 juin 2019 à l'église de Sainte-Brigide;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ pour la Fête de l'Amour 2019;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-072**

**Borne de recharge : programme de subvention municipale**

Considérant la demande d'un citoyen au sujet d'un programme de subvention municipale pour l'achat et l'installation de bornes de recharge sur des immeubles privés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'informer le demandeur que la Municipalité n'a pas de programme de subvention municipale concernant les bornes de recharge et qu'il n'est pas dans l'intention du Conseil municipal d'adopter un tel programme.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**L'ANCRE : demande d'appui**

Le dossier concernant la demande d'appui de L'ANCRE en vue d'obtenir une aide financière du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité est reporté à une séance ultérieure.

**2019-04-073**

**Commission scolaire des Hautes-Rivières – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 : avis**

Considérant la lettre datée du 27 mars 2019 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières demandant l'avis de la Municipalité concernant le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 annexé à cette lettre;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'aviser la Commission scolaire des Hautes-Rivières que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est d'accord avec le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

**École secondaire Paul-Germain-Ostiguy : Gala Méritas**

**2019-04-074**

Considérant la lettre reçue le 1<sup>er</sup> avril 2019 de Monsieur Serge Gobat, directeur de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, demandant une contribution pour le Gala Méritas qui se tiendra le mercredi 22 mai 2019 à compter de 18 h 45;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-075**

**Secrétaires : embauche**

Considérant que la Municipalité a des besoins en secrétariat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'embaucher Madame Irène King et Madame Lisette Legault pour effectuer des travaux en secrétariat;
- d'approuver les documents intitulés « Conditions de travail – Irène King – 1<sup>er</sup> avril 2019 » et « Conditions de travail – Lisette Legault – 1<sup>er</sup> avril 2019 ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-076**

**Secrétaire : offre d'emploi**

Considérant que la Municipalité désire publier une offre d'emploi pour un poste de secrétaire à raison de 28 heures par semaine, soit du mardi au vendredi;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de publier l'offre d'emploi dans les journaux Le Canada Français, L'Avenir et des Rivières et La Voix de l'Est ainsi que sur le site de Québec Municipal;
- d'autoriser les frais relatifs à la publication de cette offre d'emploi;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Gestion financière et administrative » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-077**

**Distributeurs (papier hygiénique, papier à mains, savon)**

Considérant que CSL Industriel inc. offre de fournir gratuitement l'équipement TORC (distributeurs pour papier hygiénique, papier à mains et savon), à la condition que la Municipalité s'engage à acheter ces trois produits de cette compagnie pendant deux ans;

Considérant que cette façon de faire permettrait d'uniformiser les installations dans l'ensemble des bâtiments municipaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

- d'accepter l'offre de CSL Industriel inc. pour la fourniture de distributeurs gratuits et de s'engager à acheter le papier hygiénique, le papier à mains et le savon de cette compagnie pendant deux ans;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à cet engagement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-078**

**Sécurité civile : centre d'hébergement et de coordination**

Considérant que dans le Plan municipal de sécurité civile (PMSC) de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et dans celui de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, il serait souhaitable que le centre d'hébergement et de coordination principal de l'une devienne le centre d'hébergement et de coordination secondaire de l'autre, au besoin;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accepter que le Centre d'hébergement et de coordination principal de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville inscrit dans son PMSC soit désigné comme Centre d'hébergement et de coordination secondaire dans le PMSC de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et vice-versa.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-079**

**9<sup>e</sup> Rang : élargissement**

Considérant que des travaux d'arpentage sont nécessaires en vue de l'élargissement du 9<sup>e</sup> Rang;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de confier le mandat d'arpentage à la firme Denicourt inc. en vue des travaux d'élargissement du 9<sup>e</sup> Rang.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-080**

**Programme d'aide à la voirie locale**

Considérant que dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville souhaite obtenir une subvention de 20 000 \$ pour les travaux d'élargissement du 9<sup>e</sup> Rang;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande de subvention de 20 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale pour l'année 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Les Fleurons du Québec**

Les membres du Conseil ne désirent pas inscrire la Municipalité au Programme de classification horticole des Fleurons du Québec pour l'instant.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

**Comité d'embellissement : échange et vente de plantes vivaces**

**2019-04-081**

Considérant que dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, la Municipalité organise une journée de distribution de plants le samedi 18 mai 2019;

Considérant que les membres du Comité d'embellissement désirent profiter de cette occasion pour organiser une activité d'échange et de vente de plantes vivaces;

Considérant qu'un bulletin spécial sera transmis aux citoyens pour annoncer l'activité;

Considérant que les revenus de cette activité seront remis à la Municipalité;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la tenue de l'activité d'échange et de vente de plantes vivaces;
- d'autoriser l'achat de plantes vivaces et les frais relatifs à l'organisation de l'évènement, le tout pour un montant de 500 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-082**

**Réservoir : buses d'injection**

Considérant la nouvelle soumission reçue pour l'achat de deux buses d'injection et des pièces nécessaires;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de rescinder la résolution 2019-03-053;
- d'octroyer le contrat à Chem Action inc., selon les termes de la soumission datée du 15 mars 2019 et modifiée par l'ajout d'une crépine, le tout pour un montant maximal de 1 747 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-083**

**Réservoir : panneau de dosage de chlore**

Considérant la soumission reçue pour l'achat d'un panneau de dosage de chlore;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Chem Action inc., selon les termes de la soumission datée du 7 mars 2019, le tout pour un montant maximal de 2 656 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

**Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)**

**2019-04-084**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

Considérant que la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la Municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-085**

**Compteurs d'eau : achat**

Considérant que la Municipalité fournit les compteurs d'eau pour les nouvelles résidences ou pour le remplacement des compteurs défectueux, et ce, au prix coûtant;

Considérant la soumission reçue pour l'achat de 12 compteurs d'eau;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Compteurs Lecomte Ltée, selon les termes de la soumission datée du 22 mars 2019, le tout pour un montant maximal de 2 026,80 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-086**

**Office d'habitation de Brome-Missisquoi: budget 2019**

Considérant le courriel daté du 1<sup>er</sup> avril 2019 de Madame Catherine Carré, directrice générale de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi, concernant le budget 2019 de l'ensemble des municipalités de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du budget;

Considérant que la contribution de la Municipalité correspond à 10 % du déficit prévu pour l'ensemble immobilier (#1284) de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le budget 2019 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 13 295 \$ représentant le paiement de la contribution municipale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de mars 2019 est déposé au Conseil.

**2019-04-087**

**Loisirs : rehaussement de la clôture**

Considérant les soumissions reçues pour le rehaussement de la clôture du terrain de balle sur le terrain des loisirs;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à Clôtures et Rampes DB, selon les termes de la soumission datée du 12 octobre 2018, le tout pour un montant maximal de 4 216,25 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-088**

**Loisirs : électricité**

Considérant les soumissions reçues pour les travaux électriques et la fourniture d'équipement électrique pour le terrain des loisirs;

Considérant que les membres du Conseil désirent un câble de 150 pieds (réf. soumission 0245);

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Ghislain Côté inc., selon les termes des soumissions 0244 et 0245 datées du 7 septembre 2018, le tout pour un montant maximal de 3 800 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-04-089**

**Fête nationale**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des activités soient organisées dans la Municipalité dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de confier aux Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. l'organisation des activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2019;
- d'autoriser les Loisirs à formuler une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> avril 2019**

**Rapport des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Affaires diverses**

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

**Deuxième période de questions**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**2019-04-090**

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Clément Brisson propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Gaétan Coutu, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Gaétan Coutu, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Gaétan Coutu, maire suppléant